



TARIFS ET HONORAIRES

Tarifification Applicable au 01/02/2019

TRANSACTIONS IMMOBILIERES TTC :

**Les
honoraires
seront à la
charge
vendeur ou
acquéreur**

➤ Jusqu'à 50.000 €*	10 % max
➤ Jusqu'à 120.000 €*	9 % max
➤ Jusqu'à 180.000 €*	8 % max
➤ Jusqu'à 230.000 €*	7 % max
➤ Jusqu'à 300.000 €*	6 % max
➤ Jusqu'à 400.000 €*	5 % max
➤ Au-delà de 400.000 €*	4.5 % max
➤ *	Forfait Mini 4 000 € TTC
➤ Parking	Forfait Max 2 500 € TTC

ESTIMATIONS A LA VENTE :

**** Offert sous réserve de mandat de vente ou de location confié à l'agence. ****

➤ Forfait estimation	150.00 € TTC
----------------------	--------------

LOCATIONS :

➤ Commercialisation, visites, sélection du locataire et rédaction du bail : Partagés par moitié entre le propriétaire et le locataire	18 € TTC par m ²
➤ Frais d'entremise (propriétaire) :	75 € TTC
➤ Etat des lieux d'entrée : Partagés par moitié entre le propriétaire et le locataire.	4 € TTC par m ²
➤ Etat des lieux de sortie : à la charge du propriétaire uniquement - pour les biens en gestion locative, Relocation ou mandat de vente confié à COGEFIM ALPES	1 € TTC par m ²
- pour les biens sans gestion locative, Résiliation pour reprise ou vente sans mandat confié à COGEFIM ALPES	2 € TTC par m ²
➤ Locataire apporté par le propriétaire : Etude du dossier + rédaction du bail + EDL Partagé par moitié Entre le locataire et le propriétaire	500 € TTC

GESTIONS LOCATIVES :

➤ Mandat de gestion d'un seul bien :	7% TTC MENSUEL. 6 % TTC TRIMESTRIEL
➤ Mandat de gestion de plusieurs biens	5% TTC MENSUEL
➤ Assurance perte des Loyers (En supplément sur toute les sommes encaissées)	2.90% TTC
➤ Assurance P.N.O (Obligatoire) Par lot et par an	73€ TTC

LOCATIONS SAISONNIERES

➤ Gestions locatives saisonnières	23 % TTC
➤ Frais de vacances	15 € TTC